



retrouvez toutes les informations auprès de la Maison de l'Habitant, lieu de conseils et d'informations pour répondre aux questions liées au logement dans le territoire métropolitain, avec l'ADIL et ses partenaires.

#### La Maison de l'habitant

12 rue du Président Herriot 44000 Nantes

Tél.: 02 40 89 30 15 • contact@adil44.fr

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h. Fermé le mardi matin et le vendredi après-midi.

Accueil possible sur rendez-vous entre 17h et 18h et le samedi matin pour les permanences juridiques.



Les copropriétaires qui le souhaitent peuvent également bénéficier d'un accompagnement individualisé.

En prenant rendez-vous auprès de Soliha (02 40 44 99 64, copropriete@solihapdl.fr), vous bénéficierez d'une heure avec un expert pour mettre en place un syndic bénévole, immatriculer une copropriété ou pour répondre à tout questionnement sur la gestion et le fonctionnement de votre copropriété.









2 cours du Champ-de-Mars Nantes 44 923 CEDEX 09 Tél.: 02 40 99 48 48



Jeudi 12 septembre 2024 | 18h à 20h | Gratuit

Centre des expositions Nantes Métropole > 2 rue de Valmy, 44000 Nantes Busway 4 – Arrêt cité des Congrès

## NANTES MÉTROPOLE COMPTE

9 755 COPROPRIÉTÉS MÉTROPOLITAINES

comprenant

166 182 LOGEMENTS\*

Plus de 400 copropriétés accompagnées

Le Programme Opérationnel de Prévention et d'Accompagnement des Copropriétés - POPAC - métropolitain est un dispositif d'information, de formation et d'accompagnement des copropriétaires de la métropole par le biais d'actions gratuites animées par SOLIHA.

- Ateliers collectifs d'informations sur les questions liées aux copropriétés nantaises animés par SOLIHA, l'ADIL et des professionnels du secteur.
- Ateliers personnalisés pour la mise en place de syndic bénévole ou pour tout questionnement sur la gestion et le fonctionnement de votre copropriété.
- Permanences téléphoniques ou sur rendez-vous pour toutes questions sur la gestion et le fonctionnement de votre copropriété assurées par SOLIHA
- Aide dans les démarches obligatoires d'enregistrement au registre national des Copropriétés





#### Inscrivez-vous en amont de la conférence.

Posez toutes vos questions et participez à l'élaboration du déroulé de la conférence.

https://ypl.me/wEv

### **PROGRAMME**

17h15: Ouverture des portes + temps d'accueil

18h: CONFÉRENCE

animée par Aline BOSSARD qui répondra

à toutes vos questions

20h : Clôture de la conférence

# LACONFÉRENCE

le c**nam** ich ouest

Présentation de l'intervenante d'**Aline BOSSARD**Formatrice, juriste et consultante en droit immobilier
à l'ICH Ouest

« Après avoir travaillé dans le notariat puis pour un service de protection juridique, j'exerce aujourd'hui en tant que formatrice et consultante en droit immobilier à l'ICH Ouest à Nantes (Cnam Pavs de la Loire). J'y dispense trois enseignements auprès de nos élèves (alternants et cours du soir), futurs professionnels de l'immobilier : "Copropriété et ensembles immobiliers", "Statut et déontologie des professions immobilières" et "Statut d'occupation des biens immobiliers". J'ai également le plaisir d'animer des formations continues depuis plus de 6 ans pour accompagner ces professionnels dans le développement de leurs compétences. Lors de cette conférence je serai à votre disposition pour répondre à toutes les questions que vous aurez posées sur la copropriété, le syndic ou le syndicat. »